

# DÉLIBÉRATION N° 2026/010

Extrait du registre des délibérations du  
Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne

Conseil d'Administration du	13 mars 2026	à Chasseneuil du Poitou
-----------------------------	--------------	-------------------------

N° identifiant	2026/010	Titre	Subvention à l'ANDCDG 2026
----------------	----------	-------	-------------------------------

Date de la convocation	26 février 2026
------------------------	-----------------

Président de séance	M. Edouard RENAUD
Secrétaire de séance	Mme Annette SAVIN

Membres en exercice	27
Quorum	14

Présents	15	M. RENAUD Edouard, M. BAILLY Eric, Mme COLAS Josette, Mme DESJARDINS Nathalie, Mme FILLATRE Bénédicte, Mme GOURDEAU Evelyne, Mme GUITTET Pascale, M. MARCHADIER Rémy, M. PEROCHON Gérard, M. SAVARD Bernard, Mme SAVIN Annette, M. MADEJ Jean-Luc, M. GUILLON Alain, Mme BARRAUD Sandrine, M. FOURCAUD Jean-Louis
----------	----	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pouvoirs	5	<u>Mandants</u> M. BEAUJANEAU Gilbert Mme WASZAK Reine-Marie M. DAZAS Joël Mme BERTAUD Rose-Marie M. ALLOUCH Stéphane	<u>Mandataires</u> M. MARCHADIER Rémy M. MADEJ Jean-Luc Mme GUITTET Pascale Mme COLAS Josette M. FOURCAUD Jean-Louis
----------	---	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Absents	7	Mme GARDA-FLIP Nelly, Mme GUERIN Fabienne, Mme JEAN Gisèle, Mme MARQUES-NAULEAU Nathalie, Mme TEXEDRE Roselyne, Mme GODET Martine, Mme RABUSSIÉ Laurence
---------	---	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Représentée par		
-----------------	--	--

**AR Prefecture**

086-288600232-20260313-20261303\_010CA-DE  
Reçu le 20/03/2026

Observations	Assistait également : M. PELTIER Christophe, Conseiller aux Décideurs Locaux
--------------	---------------------------------------------------------------------------------

L'association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion (ANDCDG) rassemble près de la totalité des cadres dirigeants des centres de gestion de la fonction publique territoriale dont le principal objet est de valoriser l'institution « centre de gestion », à travers des rapports techniques et stratégiques, appui complémentaire et souvent préalable aux actions de la FNCDG.

L'ANDCDG a notamment pour but de coordonner la réflexion de ses membres sur les problématiques relatives à la fonction publique territoriale et de produire des travaux mis à disposition des élus, notamment les Présidents des centres de gestion.

Sa raison d'être peut-être définie comme telle : « *Par sa réflexion collective, solidaire et innovante, l'ANDCDG contribue par son expertise et son engagement à l'amélioration continue et responsable du service public, au développement d'un management durable et humaniste et à l'attractivité de la fonction publique territoriale sur tous les territoires.* »

Ainsi, l'association a vocation à :

- Établir et développer des relations professionnelles, interpersonnelles et solidaires,
- Faciliter les échanges et pratiques,
- Favoriser le développement de coopération et de coordinations,
- Représenter un lieu d'expression collective,
- Valoriser les fonctions des cadres supérieurs,
- Assurer le lien entre collègues en activité professionnelle, en retraite, en congé spécial ou en disponibilité.

Des rencontres régulières sont organisées avec les principaux acteurs institutionnels (ministères, CSFPT, CNRACL, FIPHFP, associations professionnelles...) et également avec les différents partenaires des centres de gestion.

Pour toutes ces raisons, et depuis de nombreuses années le conseil d'administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne alloue une subvention à l'Association Nationale des Directeurs et Directeurs-Adjoints des Centres De Gestion de la Fonction Publique Territoriale (ANDCDG).

Cette subvention est destinée à couvrir les frais de fonctionnement de l'association, notamment le bulletin de liaison contenant jurisprudence et réponses aux questions ministérielles, la maintenance du serveur et du réseau intranet, l'animation des commissions, l'organisation du congrès annuel.

Aussi, il est proposé aux membres du conseil d'administration de maintenir cette subvention à hauteur de 350 euros pour l'exercice 2026 à l'ANDCDG à laquelle la Directrice Générale et le Directeur Général Adjoint adhèrent (à titre personnel).

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- Acceptent le versement de cette subvention à l'ANDCDG pour l'exercice 2026 à hauteur de 350 euros,

AR Prefecture

086-288600232-20260313-20261303\_010CA-DE  
Reçu le 20/03/2026

- Décident d'imputer la dépense à la section de fonctionnement au chapitre 65 – article 65748
- Autorisent le Président à signer tous documents à intervenir pour l'exécution de cette délibération.

Pour	20	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

<b>RESULTAT DU VOTE</b>	Adopté à l'unanimité
-------------------------	----------------------

*Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac – CS 80541 86020 POITIERS Cedex - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>*

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 16 mars 2026

Le Président,

La Secrétaire,

Edouard RENAUD

Annette SAVIN



AR Prefecture

086-288600232-20260313-20261303\_010CA-DE  
Reçu le 20/03/2026